Rentrée 2022 : quelles mesures pour les étudiants en situation de handicap ? **[1]**

15 millions d'euros, c'est l'enveloppe consacrée à l'accompagnement des étudiants handicapés. Aménagements d'examens, doublement du tutorat... des « mesures d'urgence » sont annoncées par le gouvernement, répertoriées dans le Guide de la rentrée étudiante 2022-2023.
En savoir plus (handicap.fr) [2]
Télécharger le guide (.pdf, 225,97 ko) [3]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/rentr%C3%A9e-2022-quelles-mesures-pour-les-%C3%A9tudiants-en-situation-de-handicap
[2] https://informations.handicap.fr/a-guide-rentree-2022-etudiants-handicap-33447.php
[3] https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-08/guide-de-la-rentr-e-tudiante-2022-24109_0.pdf